



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Personnel

Question écrite n° 37958

Texte de la question

M Philippe Legras appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture sur la situation des enseignants vacataires dependant de son ministere. Il lui signale, par exemple, la situation d'un vacataire exerçant comme enseignant dans un etablissement public agricole, en tant que remplaçant, pour une annee scolaire entiere, d'un professeur contractuel exerçant a temps complet. Ce vacataire dispense des cours a raison de vingt-deux heures de travail hebdomadaire mais sans pouvoir pour autant se voir attribuer la qualite de contractuel, ce qui a une consequence particulierement grave pour lui puisqu'il ne perçoit aucune remuneration pendant les vacances scolaires. Dans ce type de situation la position de vacataire apparait comme parfaitement injustifiee, c'est pourquoi il lui demande les mesures qui peuvent etre envisagees pour que les vacataires en cause ne subissent pas des penalisations qui ont un caractere particulierement inequitable. Il est tout a fait souhaitable que dans des circonstances analogues a celle exposee, les enseignants concernes soient recrutes comme contractuels.

Texte de la réponse

Reponse. - La situation des vacataires fait l'objet d'un examen avec le ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, ainsi que le ministre charge de la fonction publique et du Plan afin d'envisager les solutions qui permettraient de doter ces agents d'un contrat de travail.

Données clés

Auteur : [M. Legras Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37958

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1084

Réponse publiée le : 25 avril 1988, page 1754